SUJET OFFICIEL

CAP (Primeur)

EP2 - Mise en valeur et vente des fruits et légumes

Session 2022

Sujet national de la session indiquée, tel que publié par le ministère chargé de l'examen. Mis à disposition par FormaV pour la révision.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Primeur, veuillez visiter :
capprimeur.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE PRIMEUR

SESSION 2022

SUJET

ÉPREUVE EP2
Mise en valeur et vente de fruits et légumes
PHASE 2 PRATIQUE

ATELIER 2

PRESTATION DE VENTE ET JUSTIFICATION

Durée : 20 minutes – Coefficient 6 (sur la totalité de l'épreuve écrite et pratique)

Nous sommes le 20 juin et vous venez d'être embauché(e) au primeur **Au petit Panier** de Beaumont de Lomagne (Tarn et Garonne) pour la saison d'été. Le magasin propose un large choix de fruits et légumes principalement locaux, un rayon bio et un rayon épicerie fine.



Son gérant, Dominique DE LANTIVY, vous informe que le magasin va fêter ses 7 ans au mois de juillet. Il souhaite profiter de cet événement pour lancer deux nouveaux produits : le plateau de légumes apéritif et des smoothies frais.

Raison sociale	Au petit Panier
Activité	Commerce de détail de fruits et légumes
Adresse	14 rue de la république 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE
Année de création	5 janvier 2015
Statut juridique	Entrepreneur individuel
RCS	789 418 951 TOULOUSE
Références bancaires	30004 00820 00007778982 IBAN
Téléphone	05 63 02 34 50
Adresse courriel	aupetitpanier@francemel.fr
Horaires d'ouverture	Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 19h, le samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h et le dimanche de 9h à 12h.
Effectif	2 salariés

ATELIER 2 : Prestation de vente

Réaliser une prestation de vente à partir de l'étal mis à votre disposition suivant les attentes de votre client.